

COMITE INTER-ETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS
LE SAHEL



PERMANENT INTERSTATES
COMMITTEE FOR DROUGHT
CONTROL IN THE SAHEL

CILSS

03 B.P. 7049, OUAGADOUGOU 03 BURKINA FASO Tél. (226) 30-67-58 / 30-67-59 Fax (226) 30-67-57

SAHEL 21

FORUM DES SOCIÉTÉS SAHÉLIENNES
Banjul (Gambie), 4-5 septembre 1997

COMPTE RENDU

Banjul, 5 septembre 1997

COMPTE RENDU DU FORUM DES SOCIÉTÉS SAHÉLIENNES

Banjul, 4-5 septembre 1997

Sur l'initiative du CILSS mandaté par ses pays membres, le Forum des sociétés sahéliennes, étape importante du processus Sahel 21, s'est tenu à Banjul (Gambie) les 4 et 5 septembre 1997. L'objectif du forum est d'adopter un document consensuel reflétant la vision et les ambitions des sahéliennes et des sahéliens pour leur région au 21^{ème} siècle. Le document devant être soumis aux Chefs d'État et de Gouvernement des pays membres du CILSS lors de leur Conférence des 11 et 12 septembre 1997 à Banjul.

Ont pris part au Forum, les représentants des pays membres du CILSS : acteurs sociaux, économiques, politiques, de la société civile, des différents pouvoirs, des organisations professionnelles, des organisations inter-gouvernementales et non gouvernementales, des partenaires techniques et de coopération du CILSS. La liste des participants est jointe en annexe.

Le présent rapport rend compte du déroulement des travaux et des résultats de ces différentes sessions.

1. Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été faite en présence de S.E. Monsieur Antonio Mascarenhas MONTEIRO, Président de la République du Cap Vert, Président en Exercice du Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel, et de S.E. Le Colonel Yaya A.J.J. JAMMEH, Président de la République de La Gambie. Quatre discours ont été prononcés: les discours de Mme le Secrétaire Exécutif du CILSS et Monsieur Jacques LAMONDE de l'ACDI représentant les partenaires techniques et de coopération du CILSS et les discours de bienvenue et d'ouverture.

Le discours de bienvenue a été prononcé par S.E. Le Colonel Yaya A.J.J. JAMMEH qui a souhaité la chaleureuse bienvenue à son frère et ami S.E. Monsieur Antonio Mascarenhas MONTEIRO, Président de la République du Cap Vert, Président en Exercice du Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel. Il a dit toute sa joie, celle de son pays, de son peuple et de son gouvernement d'accueillir le Forum des sociétés sahéliennes et les instances du CILSS. Il a exprimé sa confiance en la capacité des Sahéliennes et Sahéliens à relever les défis de l'heure.

Dans son discours d'ouverture, S.E. Monsieur Antonio Mascarenhas MONTEIRO, Président de la République du Cap Vert, Président en Exercice du CILSS a tout d'abord remercié son ami et frère, le Président Yaya JAMMEH, le Gouvernement et le Peuple Gambiens, pour l'hospitalité toute sahélienne qui lui a été réservée depuis son arrivée dans la belle ville de Banjul. Il a dit son plaisir

d'ouvrir officiellement, en sa qualité de Président en Exercice du CILSS, le Forum des sociétés sahéliennes, couronnement du grand processus Sahel 21 dont nous avons vaincu les différentes étapes tout au long des deux dernières années.

Le président en exercice du CILSS a noté que l'un des mérites du processus Sahel 21 est d'avoir permis aux Sahéliens de se rencontrer et de se parler. Ils se sont vus et ont compris qu'ils avaient les mêmes problèmes, ils se sont parlés et ont su qu'ils avaient les mêmes attentes, la même vision et la même ambition pour leur région. Il a souligné que la vision et les ambitions retenues à l'issue des débats serviront comme base aux discussions que lui-même et ses pairs auront avec nos partenaires dans les prochains jours, en vue de sceller un nouveau contrat de génération dans lequel notre action commune et solidaire s'inscrira au service des intérêts bien compris du Sahel et des Sahéliens.

Après la cérémonie d'ouverture le Forum a mis en place un bureau de séance et adopté son ordre du jour.

Le bureau est composé de :

Présidente : Mme Maria Helena SEMEDO Ministre Coordonnateur du CILSS

Vice-Président : M. Musa MBENGA, Ministre de l'Agriculture de la Gambie

Rapporteurs : Mme Gisèle Lopès d'ALMEIDA (Sénégal)

M. Mamadou DIOUF (CILSS)

M. Moussa Batchily BA (CILSS)

M. Serge SNRECH (Club du Sahel).

Les travaux du Forum se sont déroulés en plusieurs phases, à l'issue desquelles d'importants messages et une déclaration dite de Banjul ont été adoptés par l'ensemble des participants.

2. Plénière d'audition

La plénière d'audition a entendu la présentation du document de synthèse globale Sahel 21 portant sur les conclusions, les implications et les perspectives de cette réflexion prospective sur les ambitions sahéliennes pour le 21^{ème} siècle. Le document retrace le processus Sahel 21 depuis la première réunion de novembre 1995 jusqu'à la réunion régionale de Praia en mai 1997.

Par un processus participatif et consensuel, et dans un esprit de partenariat interne et externe entre tous les acteurs, Sahel 21 a été une occasion novatrice de faire le bilan des tendances lourdes qui caractérisent notre sous-région, d'en dégager les perspectives. Ces caractéristiques et perspectives portent sur :

- les ressources humaines et les aspects socio-économiques qui le sous-tendent : éducation, santé, urbanisation, démographie, développement des capacités ;
- l'agriculture et les ressources naturelles et le poids de leurs contraintes et potentialités : aléa climatique, productivité agricole, sécurité alimentaire, fertilité des sols, foncier, ressources hydriques et minières ;

- le développement économique dominé par le secteur primaire, l'ajustement structurel, le secteur informel, une faible compétitivité ;
- les institutions et les dynamiques socio-politiques marquées par le renouveau démocratique et les libertés d'expression, la décentralisation du pouvoir politique, le développement du mouvement associatif et des organisations socio-professionnelles ;
- l'intégration régionale et les relations internationales, en particulier la coopération entre les États, le partenariat avec le monde extérieur, l'aide internationale.

De ce constat, les différentes composantes de la société sahélienne ont dégagé une vision positive d'un Sahel fédéré, démocratique, pacifique, en bonne santé physique et morale, productif et compétitif. Cette vision peut être décomposée en cinq images autour :

- d'un renforcement des compétences et des capacités des ressources humaines ;
- d'un Sahel reverdi porteur d'une agriculture moderne et moins dépendante des aléas et d'une gestion rationnelle des ressources naturelles ;
- d'un espace social, politique, culturel et économique harmonisé, mieux géré et démocratique ;
- d'une société renforcée dans ses fondements et répondant mieux aux attentes des populations ;
- d'une intégration sous-régionale renforcée permettant au Sahel et aux pays membres du CILSS d'occuper une place de choix dans la scène internationale.

Ces images ont été traduites en priorités et stratégies d'interventions pour tous les acteurs ou ambitions. Elles sont regroupées en cinq points :

- Asseoir le développement du Sahel sur une politique volontariste de promotion des ressources humaines.
- Renforcer les capacités des institutions à tous les niveaux.
- Assurer le développement d'une agriculture productive et durable, grâce à une bonne gestion et une maîtrise croissante des ressources naturelles.
- Assurer la croissance et la diversification de l'économie.
- Construire un espace sahélien plus soudé, ouvert sur l'Afrique et sur le monde.

Dans ce cadre, les principaux acteurs : État, acteurs sociaux (femmes, jeunes, élus, ONG, chefs traditionnels et religieux), opérateurs économiques (entrepreneurs, commerçants, producteurs ruraux), organisations inter-gouvernementales, organismes d'aide et de coopération, ont chacun des rôles à jouer. Les conditions de leur participation à l'édification de ce Sahel nouveau ont été précisées au travers d'un nouveau contrat de génération.

La présentation a été suivie de discussions portant sur la nécessité de prendre en compte l'importance de l'élevage et de la recherche scientifique dans les stratégies de mise en œuvre des ambitions de la société sahélienne

Cette phase a été suivie par une troisième séance qui a permis d'organiser les travaux à travers la traite des pays et des plates-formes régionales.

3. Retraite des pays et des plates-formes régionales

La retraite poursuit les objectifs suivants :

- Analyser les propositions d'amendements des pays et des plates-formes au document de synthèse pour une harmonisation d'ensemble ;
- Se concerter autour d'un message des pays et d'un autre des plates-formes à présenter à la Conférence des Chefs d'État du CILSS ;
- Désigner deux représentants de chaque groupe pour porter le message aux Chefs d'État.

La retraite des pays a reconnu la qualité du document de synthèse et a félicité le CILSS pour le travail accompli, ainsi que pour la fidélité du contenu du document par rapport aux conclusions de la réunion régionale de PRAIA.

La retraite a néanmoins proposé des amendements à prendre en compte et/ou à mettre en exergue dans la version finale du document de synthèse. Ces amendements portent sur

- la gestion de l'eau et de la fertilité des sols ;
- la recherche scientifique et technique et la formation ;
- l'importance du sous-secteur de l'élevage ;
- le développement des sources d'énergies renouvelables ;
- la définition d'un cadre institutionnel pour la mise en oeuvre de Sahel 21 ;
- le rôle de la chefferie traditionnelle ;
- le développement des infrastructures de communications en vue d'un désenclavement du Sahel ;
- la promotion d'opérateurs privés sahéliens de type nouveau.

La retraite a adopté un projet de message des représentants des Etats à l'adresse de la Conférence des Chefs d'Etat du CILSS (cf. annexe 1.1).

En ce qui concerne la retraite des plates-formes, les participants ont examiné le document de synthèse thème par thème. Ils ont fait ressortir les points de consensus, mais également d'autres points sur lesquels les points de vue sont encore divergents.

Les différentes remarques concernent :

- l'équilibre entre les réponses aux problèmes du quotidien et la préparation du long terme ;
- le développement rural ;
- la diversification et la croissance économiques ;
- les aspects culturels ;
- la nature et l'avenir de l'espace sahélien.

Les acteurs (femmes, jeunes, société civile, opérateurs économiques, Etat) et leurs rôles ont fait également l'objet de remarques spécifiques.

La retraite a conclu sur la nécessité de porter le débat sur l'aide au niveau des Etats et de définir des priorités réalistes à partir des différentes recommandations issues de la réflexion du processus Sahel 21

La retraite des plates-formes a adopté un message des plates-formes des sociétés sahéliennes ainsi qu'une motion sur le projet de société qui doit orienter la vision des sahéliennes et des sahéliens pour l'avenir (voir annexes 2.1 et 2.2).

Les retraites ont désigné leurs porte-paroles devant transmettre les différents messages à la Conférence des Chefs d'Etat du CILSS. Il s'agit de :

- Mme Fatoumetou BINT LEKHLIFA
- Mme Simone ZOUNDI
- M. Mamadou SISSOKO
- M. Alphonse BONOU.

Les rapports complets des retraites sont joints en annexes 1 et 2.

Fait à Banjul, le 5 septembre 1997

COMPTE RENDU DE LA RETRAITE DES PAYS

Dans le cadre du Forum Sahel 21 des sociétés sahéliennes, la retraite des pays s'est tenue les 4 et 5 septembre 1997 à Banjul (Gambie), y ont pris part les représentants :

- de l'administration ;
- des Assemblées nationales ;
- des élus locaux ;
- des chefs traditionnels et religieux ;
- des organisations intergouvernementales et internationales et
- des partenaires de coopération.

La liste des participants est jointe en annexe.

La retraite a mis en place le bureau suivant :

Président : M. Morou Alassane (Niger)
 Vice-Présidente : Mme Fatimetou Bent LEKHLIFA (Mauritanie)
 Rapporteur Général : M. Alphonse BONOU (Burkina Faso)
 Rapporteurs : M. Sankung B. Sagnia (CILSS/AGRHYMET)
 M. Oumar KAMARA (CILSS/PRORES)
 M. Fara MBodj (CILSS/INSAH)
 M. Gaoussou Traore (CILSS/INSAH)

Après l'adoption de l'ordre du jour, le Président a rappelé les termes de référence de la retraite dont les objectifs sont :

- Analyser les propositions d'amendements des pays au document de synthèse et procéder à une harmonisation d'ensemble ;
- mener une concertation autour d'un message des pays à présenter à la Conférence des Chefs d'État du CILSS ;
- Désigner deux porte-paroles des pays devant représenter la retraite à la conférence des Chefs d'État.

Les résultats attendus sont :

- Les pays disposent d'une version unique des amendements au document Sahel 21 à proposer à l'adoption du Forum.
- Ils disposent également d'un message unique à proposer au Forum avant sa présentation à la Conférence des Chefs d'État

1. Des amendements

L'approche adoptée par la retraite a consisté à donner la parole aux États, puis aux organisations et organismes partenaires invités.

Les différentes interventions ont salué la qualité et la fidélité du document de synthèse par rapport aux conclusions de PRAIA, et ont félicité le CILSS et les partenaires pour l'effort consenti tout au long de la réflexion.

Néanmoins, la retraite a proposé les amendements suivants à prendre en compte et/ou à mettre en exergue dans le document de synthèse de Sahel 21 :

- la gestion de l'eau tant du point de vue de sa maîtrise que de son accessibilité ;
- la gestion de la fertilité des sols ;
- la recherche scientifique et technique et la formation ;
- la promotion de toutes les formes d'énergies renouvelables et en particulier celle de l'énergie solaire ;
- le développement du sous-secteur "Élevage" ;
- la définition d'un cadre institutionnel pour la mise en œuvre du processus Sahel 21 ;
- le rôle important que pourrait jouer la chefferie traditionnelle dans le processus du projet de Société Sahélienne ;
- l'harmonisation des textes législatifs au niveau sous-régional en matière de décentralisation ;
- le développement des marchés locaux pour la promotion d'un marché régional ;
- le développement des infrastructures de communications pour désenclaver le Sahel afin de promouvoir les échanges régionaux ;
- la promotion d'opérateurs privés sahéliens de type nouveau

2. Du message des États

Sur la base de messages de quatre États, la retraite a mis en place un Comité ad hoc, composé d'un représentant par pays membre du CILSS, pour élaborer et proposer un projet de message unique. Le message a été analysé et adopté. Il est joint en annexe 1.1.

3. De la désignation des porte-paroles de la retraite des pays

La retraite des pays a désigné ses deux porte-paroles chargés de transmettre le message des pays du Sahel à la Conférence des Chefs d'État. Il s'agit de :

Mme Fatimetou BENT LEKHLIFA (Mauritanie)

Mr Alphonse BONOU (Burkina Faso).

Fait à Banjul, le 5 Septembre 1997

MESSAGE DES ETATS

Au moment où se tient le forum de Banjul, sur la Vision de l'avenir du Sahel par les Sahéliennes et Sahéliens, les Représentants des Etats membres expriment unanimement leur haute appréciation du travail accompli et réaffirment leur adhésion entière à l'Exercice Sahel 21.

Les Etats membres adressent un hommage appuyé au Secrétariat Exécutif à l'ensemble du personnel du CILSS et aux compétences tant africaines qu'étrangères qui ont piloté ou participé à cette oeuvre.

L'Exercice Sahel 21 a été un processus participatif touchant l'ensemble des couches socio-professionnelles sahéliennes.

L'analyse débouchant sur une vision consensuelle, l'exercice a permis de définir pour l'avenir, des choix et orientations stratégiques pour un développement socio-économique endogène.

Ce forum concrétise dans les faits et pour la première fois, un concept longtemps admis de tous mais pas toujours appliqué, celui de faire participer les bénéficiaires à l'identification des contraintes qui entravent leur développement et au choix des solutions appropriées pour y faire face.

L'implication au niveau national et régional de toutes les composantes des sociétés sahéliennes à la mise en oeuvre de cette phase du processus réconforte quant à la pertinence de la vision positive du Sahel. Par consensus, nous avons défini un profil de société pour l'avenir.

Les éléments de considération suivants méritent d'être pris constamment en compte :

- l'importance de l'enjeu attaché au présent exercice de prospective ;
- l'engouement des populations sahéliennes pour ledit exercice ;
- le rôle important de chaque composante dans l'animation dynamique des sociétés sahéliennes ;
- la nécessité de transformer l'agriculture et l'élevage en vue de parvenir à un développement durable ;
- l'esprit et la philosophie de l'exercice "Sahel 21" et son caractère novateur ;
- la place peu enviable qu'occupe actuellement les pays du Sahel dans la mondialisation de l'économie ;
- l'ampleur du phénomène de la désertification et ses effets négatifs sur la sécurité alimentaire ;
- l'insuffisance à ce jour de la qualité des ressources humaines par rapport à leur place de principale richesse pouvant sortir le Sahel du sous-développement ;

Sur cette base, nous, acteurs du développement socio-économique du Sahel, adhérons à l'esprit et la méthodologie du processus de prospective appelé "Sahel 21".

- Serons toujours aux côtés du CILSS pour la mise en oeuvre de ce processus ;
- Souhaitons que le CILSS déploie davantage les efforts de concertation et d'appui aux pays membres notamment au niveau des comités nationaux et des groupes spécifiques afin de réussir les prochaines étapes du processus y compris la mise en oeuvre des conclusions et directives du Sommet des Chefs d'Etat et ce tant au plan national que sous-régional ;
- Souhaitons vivement que les conclusions consensuelles auxquelles les Sahéliennes et les Sahéliens sont parvenus, au sortir du présent forum sont suivies d'effets et engendrent, dans un futur que nous souhaitons proche, un plan d'action et un programme de développement prioritaire ;
- Adressons nos vifs remerciements, empreints de gratitude et de reconnaissance à l'endroit des partenaires du CILSS pour leur soutien à l'exercice Sahel 21 ;

C'est pourquoi, nous, Représentants des Etats membres, exhortons tous les acteurs à mieux unir les efforts pour cheminer ensemble sur la nouvelle voie d'un Sahel plus viable.

Dans une synergie d'actions et un dynamisme dans l'entreprise, faisons ensemble un pacte basé sur un nouveau contrat de génération pour une qualité de vie meilleure pour les générations futures.

Fait à Banjul, le 5 septembre 1997

COMPTE-RENDU DU GROUPE DE TRAVAIL DES PLATES-FORMES

Le groupe a élu le bureau suivant :

Président : M. Mamadou Cissokho (Sénégal)
 Vice-Présidente : Mme Selgué (Tchad)
 Rapporteurs : Mme Simone Zoundi (Burkina Faso)
 assistés de : MM. Moustapha Yacouba (CILSS) et Serge Snrech (Club du Sahel)

Certains participants n'ayant pas reçu le document de synthèse, il est décidé de le présenter en traitant séparément chaque partie :

- rappel sur la démarche,
- tendances majeures et perspectives pour le Sahel ;
- vision pour l'avenir ;
- les ambitions prioritaires et les stratégies ;
- le rôle des acteurs

Une partie des remarques porte sur des détails de formulation qui seront insérés directement dans le texte. Ce rapport ne présente que les remarques de portée plus générale qui peuvent modifier le sens du document. Sur certains de ces points, il se dégage un net consensus ; sur d'autres remarques, le groupe n'a pas conclu.

EN CE QUI CONCERNE LES THEMES ABORDES

Sur la nécessité de trouver un équilibre entre la réponse aux problèmes du quotidien et la préparation du long terme

Plusieurs participants font remarquer que le document s'interroge sur les voies de progrès pour le Sahel, alors qu'une large part des Sahéliens et Sahéliennes sont toujours préoccupés par leur survie quotidienne. La sécurité alimentaire des populations ainsi que l'objectif de lutte contre l'avancée du désert ne doivent donc pas être perdus de vue pour des objectifs plus lointains. Il faut en particulier éviter que ce qui existe continue à se dégrader lorsque c'est le cas.

Sur le développement rural

Les participants soulignent la nécessité de ne pas parler seulement d'agriculture, car le terme est trop limitatif dans l'esprit de certains. Il faut donc parler de productions agro-sylvo-pastorales basées sur les ressources naturelles, en particulier eu égard à l'importance de l'élevage dans la région, et ne pas négliger non plus les ressources halieutiques.

Il est souligné que le document donne l'impression que l'agriculture pourrait se développer sans support de l'Etat, alors que dans la plupart des pays aujourd'hui développés, l'agriculture est fortement subventionnée. Il ne faut donc pas avoir de tabous dans ce domaine. La faiblesse des statistiques est déplorée car elle compromet la validité des politiques dont elle est la base.

Il est rappelé que les pays sahéliens restent majoritairement organisés autour de l'exploitation familiale rurale, qui doit donc recevoir toutes les attentions, pour l'améliorer sans qu'elle perde son identité culturelle.

Il est souligné que s'il est nécessaire de renforcer la maîtrise de l'eau, il ne faut pas sous-estimer les difficultés de cette ambition, les limites des fleuves et le coût du pompage. Il faut donc rechercher des techniques adaptées aux divers profils des producteurs et aux diverses régions.

Enfin, des inquiétudes sont formulées sur le risque de voir les pays sahéliens accueillir les déchets ou produits toxiques du reste de la planète et la nécessité d'éviter une telle évolution.

Sur la diversification et la croissance économiques

Les participants s'accordent à souligner l'importance de la diversification économique, en rappelant l'importance du secteur artisanal et la nécessité de ne pas négliger le potentiel offert par le tourisme. Les petites et moyennes industries ont également un rôle à jouer dans le développement de la région et la revalorisation des produits sahéliens, notamment dans le domaine agro-alimentaire. La rareté et le coût du crédit sont mentionnés comme un obstacle général aux initiatives des entrepreneurs.

Les participants sont bien conscients que les opérateurs privés ne peuvent pas être performants partout, en particulier pour des raisons d'échelle et ils s'interrogent sur le rôle que doit conserver l'Etat dans certains domaines (énergie, communications, transports, etc.). Les privatisations, telles qu'elles sont pratiquées, au lieu d'offrir des opportunités au secteur privé national risquent de favoriser l'accélération de la pauvreté et de compromettre la compétitivité des entreprises. Il faudrait veiller à encourager la mobilisation de l'épargne nationale et favoriser la promotion de l'entrepreneuriat national ainsi que l'intégration sous-régionale.

Sur les aspects culturels

Les participants soulignent que les aspects culturels sont insuffisamment développés. En particulier, les valeurs fondamentales du Sahel méritent d'être évoquées, ainsi que leur avenir face à la globalisation, qui est porteuse d'un risque d'uniformisation culturelle. Les participants soulignent que le Sahel, et l'Afrique en général, doit aussi chercher ses propres voies de modernisation, sans toujours copier sur l'occident. Toutefois, la défense de la culture sahélienne ne doit pas amener à négliger les différences réelles entre pays.

L'avenir des langues Sahéliennes est également abordé : elles pourraient être un véhicule d'intégration régionale qui doit bénéficier d'une attention accrue.

Sur la nature et l'avenir de l'espace sahélien

Si les participants sont d'accord pour se fixer un objectif ambitieux d'union politique, ils sont d'accord que celui-ci doit se faire par étape, et commencer par les problèmes pratiques.

Ils appellent donc au développement des infrastructures de communication en particulier au service des marchés régionaux, au règlement des problèmes de monnaies qui contraignent le commerce dans la région.

Ils souhaitent aussi que soient créées les conditions pour que les Sahéliens puissent d'établir et travailler dans chaque pays de la région.

Si ces étapes décisives pour l'intégration économique étaient franchies avec succès, on pourrait alors envisager d'aller vers une citoyenneté Sahélienne.

EN CE QUI CONCERNE LES ACTEURS

Sur les femmes

Les femmes soulignent qu'elles restent toujours confinées aux problèmes d'éducation, de formation, alors qu'elles veulent avoir la parole sur l'agriculture, le développement économique, qui est la clef d'une plus grande émancipation. Elles demandent de ce point de vue que soit pleinement reconnue leur importance dans l'économie rurale et nationale.

Sur la jeunesse

L'avenir de la jeunesse est une source d'inquiétude pour les participants. Il leur semble qu'elle est soumise à de forts risques, notamment celui de sortir du contrôle social de la famille. Dans ce contexte, il est particulièrement important de développer l'emploi en direction de la jeunesse, qui lui permet une meilleure intégration sociale.

Sur les organisations de la société civile

Le débat sur les organisations à vocation socio-économique est plus complexe, en particulier du fait du contenu large et ambigu du terme ONG. L'importance du rôle des structures d'appui au développement dans le passé est unanimement reconnu mais l'évolution de ce rôle face à l'émergence de structures, publiques ou privées, représentant les divers intérêts des populations, est débattue. Les ONG doivent-elles évoluer vers la prestation de services ? Tout en reconnaissant cette ligne d'évolution, les participants soulignent qu'il leur reste un rôle à jouer dans l'appui au développement pour assurer la représentation et la défense des intérêts de la population, des travaux de recherche alternative, de formation à la base.

Pour éviter la dégradation du label ONG par des groupes surtout soucieux de capter des financements, ils demandent que la prolifération soit limitée et qu'une plus grande discipline soit respectée dans ce domaine.

Le rôle de la chefferie traditionnelle et religieuse est également discuté, puisque pour certains elle doit jouer un rôle moteur non seulement pour éviter les conflits, mais aussi comme moteur du changement, alors que d'autres pensent qu'ils n'ont plus le pouvoir d'influence qu'ils avaient, et qu'il faut désormais se reposer sur d'autres formes de pouvoir (partis, syndicats). Les deux ne sont d'ailleurs pas nécessairement exclusifs.

Enfin, les participants soulignent que le rapport sous-estime le rôle de la presse et des médias dans la situation actuelle et les évolutions possibles du Sahel

Sur les opérateurs économiques : producteurs ruraux et entrepreneurs

Il importe de susciter un partenariat dynamique et réel de ces opérateurs économiques entre eux, et avec les Etats et les bailleurs de fonds, de manière à mieux prendre en compte les besoins et les priorités du secteur privé dans la conception et la mise en œuvre des politiques et projets économiques.

Sur le rôle des Etats

Si le désengagement des Etats est admis comme une réalité contemporaine, les participants insistent sur la nécessité qu'il ait les moyens d'assurer les fonctions qu'il est le seul à pouvoir assurer : infrastructures, justice, sécurité, stabilité du cadre économique, réglementation. Ces fonctions sont indispensables, si on veut éviter l'anarchie.

Sur l'aide

Les participants demandent que le débat sur l'aide reçue par le Sahel soit porté dans les pays, car ils ressentent dans ce domaine un manque de transparence.

Sur la nécessité de définir des priorités

Les participants soulignent que ceux qui ne rêvent pas qui ne réalisent rien. Toutefois, pour aller plus loin que la vision, les participants recommandent de dégager des priorités parmi les recommandations, qui manquent dans le document. C'est probablement dans chaque pays seulement que l'on peut définir quelles sont les priorités les plus urgentes.

Fait à Banjul, le 5 septembre 1997

MESSAGE DES PLATES-FORMES DES SOCIETES SAHELIENNES
(Femmes, Jeunes, Paysans, Opérateurs Economiques, ONG et Elus locaux)

Sur le plan des ressources humaines

Considérant l'inadéquation de la croissance démographique par rapport à la croissance économique ;

Considérant les problèmes persistant de santé, d'éducation en particulier des femmes, de formation, qui limitent la pleine valorisation du potentiel des Sahéliennes et des Sahéliens ;

Considérant le poids démographique des femmes, qui représentent la moitié de la population sahélienne et la jeunesse de la population sahélienne ;

Sur le plan des productions rurales et des ressources naturelles

Considérant la forte dégradation des ressources naturelles due à une gestion inadaptée et les conflits liés à l'accès aux ressources naturelles, principalement les sols ;

Considérant la faible productivité de l'agriculture et sa vulnérabilité persistante aux aléas climatiques ;

Sur le plan institutionnel

Considérant le renforcement de la démocratie et le développement de la décentralisation et la dynamique organisationnelle de la société civile ;

Sur le plan culturel

Considérant que, malgré le degré de pauvreté et les difficultés économiques de tout genre, les populations sahéliennes vivent et améliorent leur vie grâce aux valeurs de solidarité, d'entraide et de fraternité et la similitude de ces valeurs à travers le Sahel ;

Considérant le développement rapide et massif des autoroutes de l'information dominées par d'autres cultures et d'autres valeurs, sur l'ensemble des pays sahéliens, dans le cadre de la mondialisation ;

Sur le plan de l'aide

Considérant la valorisation insuffisante de l'aide ;

Nous, plates-formes des femmes, des jeunes, des paysans, des opérateurs économiques, des ONG et des élus locaux,

nous engageons à :

- poursuivre la concertation entre acteurs afin d'accroître la synergie et la complémentarité dans la mise en œuvre des résultats de l'exercice Sahel 21 ;
 - assurer la sécurité alimentaire dans le Sahel par une augmentation de la production et de la productivité de l'agriculture, du maraîchage, de l'élevage, des forêts et des ressources halieutiques, la réutilisation des savoirs paysans agro-sylvo-pastoraux lorsqu'ils sont utiles ;
 - assurer la bonne gestion des ressources naturelles et halieutique et la police environnementale pour autant que cette gestion nous sera déléguée ;
 - reconquérir les marchés intérieurs de nos pays, en particulier en promouvant la consommation des produits locaux ;
 - veiller à ce que la place des hommes et des femmes dans le processus de développement soit abordée de façon équilibrée dans les analyses et les décisions relatives au développement ; en particulier œuvrer au renforcement du pouvoir de décision et du pouvoir économique des femmes en soutenant la création d'activités génératrices de revenus, et combattre les préjugés socio-culturels de nature à freiner l'épanouissement des femmes ;
 - soutenir la démocratisation et la décentralisation et lutter contre toute forme d'exclusion.
- Réaffirmons l'attachement des Sahéliennes et des Sahéliens aux valeurs positives millénaires qui fondent notre identité, selon la motion spéciale jointe au présent message

Lançons un appel pour :

- l'instauration de mécanismes adaptés à la mise en œuvre de la décentralisation par la participation des différents acteurs aux prises de décisions, ainsi que la création d'un environnement législatif favorable à la gestion du foncier ;
- la prise de mesures d'incitation à l'investissement productif et au développement de l'emploi, en particulier pour les jeunes ;
- le soutien de tous les acteurs au niveau régional par une meilleure organisation de leurs structures et une meilleure identification des acteurs par domaine d'activité ;
- la libre circulation des personnes et des biens et la convertibilité des monnaies sahéliennes entre elles.

Demandons aux Etats :

- d'appliquer pleinement et de renforcer les mesures favorables aux échanges de produits sahéliens ou ouest-africains ;
- de veiller à ce que les Etats du Sahel ne soient pas un dépotoir des déchets internationaux, en particulier des produits toxiques ;
- d'agir sur les médias pour une meilleure prise en compte de nos valeurs culturelles et de mettre en place des politiques culturelles afin de renforcer nos valeurs socio-culturelles.
- de poursuivre au niveau national l'effort entamé avec Sahel 21, en examinant, avec tous les groupes concernés, les moyens de progresser pratiquement dans les axes prioritaires identifiés par Sahel 21 ;
- de donner au CILSS les moyens politiques et financiers de continuer à animer le débat sur l'avenir commun des populations sahéliennes, avec leurs représentants, et le suivi de la mise en œuvre de leurs recommandations.

Fait à Banjul, le 5 septembre 1997

**MOTION DES PLATES-FORMES SUR LE PROJET DE SOCIETE
QUI DOIT ORIENTER LA VISION DES SAHELIENNES ET
DES SAHELIENS POUR L'AVENIR**

Considérant que 75 % de la population sahélienne vit en milieu rural, et gagne sa vie par la réalisation d'activités économiques à travers les exploitations familiales (pêche, horticulture, élevage, etc.),

Considérant que malgré le degré de pauvreté et les difficultés économiques de tout genre, les populations sahéliennes vivent et améliorent leurs conditions de vie grâce aux valeurs de solidarité, d'entraide et de fraternité au sein des familles, des villages, des pays et de la région,

Considérant la similitude de ces valeurs à travers la région du Sahel, et les liens tissés entre les peuples des pays du Sahel, liens issus de l'histoire, de la géographie et des religions,

Considérant le développement rapide et massif des autoroutes de l'information, dominées par d'autres cultures et d'autres valeurs sur l'ensemble des pays sahéliens dans le cadre de la mondialisation,

Réaffirmons l'attachement des Sahéliennes et des Sahéliens aux valeurs positives millénaires qui fondent notre identité dans le concert des nations.

Proposons de reformuler la vision de l'avenir de Sahel 21 de la façon suivante :

Un Sahel fédéré, démocratique, pacifique, en bonne santé physique et morale, productif et compétitif soutenu par l'attachement à la famille et à la communauté ; le respect et l'assistance aux parents et aux grands-parents ; la responsabilité collective dans l'éducation des enfants et de la jeunesse ; la conscience collective des biens communautaires ; la protection des faibles et des plus pauvres ; l'accueil et le respect de l'étranger ; la tolérance, le dialogue et la concertation comme moyens de solution de nos problèmes ; l'esprit de partage, de solidarité et d'entraide.

Car personne n'a à ce jour montré l'incompatibilité de ces valeurs avec le bien-être et le progrès.

Nous appelons à la volonté de chacun, de chacune, à la volonté des décideurs, des élus et des partenaires au développement du Sahel, de garder en permanence le souci de la sauvegarde de ces valeurs, tout en les adaptant pour garantir la pérennité de nos sociétés et leur adaptation au monde moderne.

Fait à Banjul, le 5 septembre 1997

/-) N N E X E

SAHEL 21

FORUM DES SOCIETES SAHELIENNES 4-5 SEPTEMBRE 1997

Liste des participants

NOMS-PRENOMS	QUALITE/ORGANISME	ADRESSES	TELEPHONE	FAX
BURKINA FASO				
Yani Sanoussi	CONACILSS/Burkina	M. Agriculture BP 7005	(226) 31.04.55	
Ynou Alphonse	Chargé de missions	BP 7027	32 48 98	31 80 91
Yédraogo Albert	Consultant	MARA BP 7010 Ouaga	32 41 01	31 03 79
Yho Théophile	Directeur proj. DR	Minist. Agricult BP 57	71 01 58/71 02 10	71 02 10
Youdo Stanislas	Coordonnateur	BP 11069 Relais/CTR	30 43 58	30 43 58
Ywadogo Nebnoma	Plateforme paysanne	BP 100	55 00 38/02 60	
Ywadogo Salifou	Plate-forme jeune/Consult.	Jeunes. Dévelop. BP 4207	31.51.78/31 59 73	
Yrry Tidiane	Président Op. Betail	Ressources animales BP 5713	36 70 41	20 33 14
Y Harouna	Opérateur Economique		34.01.43/31.44.67	31.44.68
Ydo Adrien	Coordonnateur	Naturama 01 BP 6133	36 28 42	36 19 25
Yné Ouédraogo	Journaliste reporteur	Rédact. TNBBP 2530	32 48 52	
Ybgo René	Journaliste	RNB-BP 7029	32 43 02/03/04	31 04 41
Ydoui Daouda Paul	Journaliste	Observateur BP 584	33.27.05/30.55.75	30.65.28
Ynou Daba Dabiré	DG Economie et Planifi.	BP 396	31 11 44	
Yorgette Sawadogo	Sage femme	Délégué Etat BP 2311	30 00 28/30 13 50	
Ygnan Marie Louise	Présidente fem. Sah 21	BP 2078	38 25 14	31 23 08
Yédraogo Ramata	Institutrice (COA/FED)	BP 7032	43 02 24	
Ymone Zoundi	Opérateur-Economique	BP 1749	30 01 50	30 01 50
EXPERTS ET INVITES				
Yumbia Karamoko	Administrateur	M. Intég. Régio./ BP 06	32 48 48	31 41 90
Yan Paul Sawadogo	Consultant	Inspection d'Etat	31 16 09/30 10 90	30 19 38
Yorent Ouédraogo	AVD	BP 4683	36 17 54	
Y-Zerbo Jacqueline	Consultante régionale	BP 606- Ouagadougou	31.16.46	31.72.05
Yandaogo Zinsoni Delphine	Consultante régionale	BP 9067- Ouagadougou	30 02 72	
Yonique Ilboudo				
Ytimata Legma	Ancienne parlementaire	BP 6295	34 24 88	

LISTE DES PARTICIPANTS (suite)

CAP-VERT				
Maria Helena Semedo	Minist. Coordonnateur	BP 50	61.57.16	61.47.17
Barbosa Andrade Maria	CONACILSS	Ministère de la Mer	61 03 10	61 17 70
Neves Almeida Hugo	Consultant	BP 50	63 14 91	61 57 16
Carvalho Alfredo Simao	Journaliste	BP 40-A	62 30 23/6	62 30 23
Pires Joao	Agronome	Economie POB 56	61 19 25	
Monteiro Leonilda	Deputé	BP 62	31 32 81	32 36 58
Cabral Mario Leopoldo	Ancien Ministre	BP 33 11		
Alva Carvalho Manuel	Secrétaire Exécutif	BP 315	61 75 14	61 75 12
Belgado Solomao Sabmé	Point focal femme	Condition fémi. BP 253	63 18 61	63 22 34
Moreira Feraeira Maria C.	Coordonnateur projet	CP 565	62 17 75	62 17 22
Brito Emiliano	Délégué	BP 329	61 46 82	62 24 01
Lopes Dos Santos	Vice-président	CP 818	61 72 93	61 72 94
Boncalves Filomena	Fédérat. Jeunesse	CP 818	61 72 93	61 72 94
Veiga Lopes Ernestina	Plateforme paysanne		69 19 80	
Levy José Gabriel	DG Inida	CP 84	71 11 47	71 11 33
Leiteira Manuel	AGRIPEC-ENAVE BP 25	61 56 91		
De Melo Eva	Economie Operator	BP 73	31 48 89/31 46 79	31 48 89
Conseca Jandira	Journaliste	CP 50	61 57 16/62 20 59	61 47 17/62 20 59
Manuel Brito	Journaliste	Minist. Agriculture		
GAMBIE				
Charles T. Homas	CONACILSS	Agriculture and Nat.	22.61.34	
Aubee Ernest	Programme Manager	PO Box 725	39 22 44/39 20 29	39 24 25
Mass Omar Kebba	Member of the National	National Assembly	37 39 49	
Mallow Ousman Hun	Member of the National	National Assembly	22 33 69/46 08 86	
Barrow Malang K.A.	Dirac. of Networks	BP 48	22 47 46	22 97 01
Vada Bye Malleh	Managing Director	PO Box 2886	22 53 25	46 08 43
Nanjangi Fatimata	Part. Young member	Box 739	22 82 30	
Robert Lamin	Young platform	PMB 676	22 86 01	
Njie Abdoulie Momar	Managing Director	BP 618	22 53 62	22 53 61
Deesay Mamadi Baba	Acting Deputy Perm.	State of Agriculture	22 84 02	
Baldeh Samba	YOUTH	PO Box 97	37 05 01/49 66 66	
Roberts Patricia	Women's bureau	Monitoring Offr BP 832	22 48 97/22 73 27	
Kebbeh Mohamed	Economist	PMB 526	48 49 31	
Saidy Bah Nato	Buisness Enteprenuer	Self Employment		
Sanneh Kantem Kassa	Divisionnal officer	State Department	39 19 31	
Kanteh Jonsaba	Afet womens	NGO	4846 11	
Kassim Loum Mariaju	General Manager	PO Box 108	22 60 51/22 53 85	
Dibba Chakou	Women farmers platform			
Silla Mrs Metta	Woman Farmers	Upper vier Dwiscor		
Darbo K. Dodou	Farmers platform	NGO AFED 237	48 46 11	48 41 00
Mboge Oliver	Musician	The Gambia	46 05 55	
Secka Abdoul Salaam	Trade Economist	BOX 333	22 22 65	
Gassama Manlafi	President AFET	PMB 237	48 46 11	48 41 60
Kuyateh Tamba	Consultant trainer	Travel BOX 2704	461-202	
Darbo Bojang Fatou	Assitant Treasurer	AFET (NGO)	48 46 11/48 45 15	
Hydara Aminata	Delegate	Box 2039	39 19 31/48 41 73	37 00 73
Sanneh Sainaboul	President farmers	Agriculture	54 00 11	
Sima Sheriff	Princ. Agric. Officer	Department of State	39 34 82	
Omar Sonko	Director of planing	Department of State		
Foday Bojang	Director of Forestry	Department of State		
NJIE Alem Badara	Journalist press	UPFRONT News Paper		
Dr Omar Touray	Department of State	Department of State	47 28 20	22 89 98

LISTE DES PARTICIPANTS (suite)

GUINEE-BISSAU				
Albino	CONACILSS			
Fonseca Carlos Alberto	Journaliste		21 37 13	
Fernand Joao	Représentant des ONG	BP 921	25 40 97	
Vaz Da Costa	Administrateur	Administ. Territoriale		20 33 64
Djalo				
Camara Pinto	Coordonnateur	Minist. Administration	20 23 64/51 11 03	20 11 85
Afonso	ANAC	Association Nationale		
Napoco	Délégué	Asso. /Femmes BP 14	25 29 75/20 30 38	
Mane	Délégué	Administration territoriale	20 23 64/61 11 03	
Sani	Délégué	Administ. territoriale	20 23 64	
Galissa	Délégué		71 11 38/71 11 01	
Demba Embalo	Délégué	BP 55	25 11 77	
Djenabu	Délégué	Alucof		
Camara	Délégué	Alucof		
Names	Président	BP 939	22 20 34	20 11 85
Vaz Diana	Représentante da juventude	Secretariat général	20 23 45	
Balde	Journaliste	M. Information CP 154	21 37 13	
Do Santos	Membre de commission	Assemblée Nationale	25 29 03	
Maria da Conceicao	Délégué Etat/Ingén.	BP POB 71	22 24 24/25 19 40	22 16 41
Morais Silva	Journaliste	Minist. Communication BP 178	22 49 24	
ALI				
Abba Cissé	CONACILSS/p.i.	Minist. Dév. Rural et Environnement BP 65	22.29.79/22 86 67	
Coulibaly	Journaliste	BP 141	22 57 67/22 36 83	
Zibo Maïga	Chef de division	BP 2466	22 53 39/22 57 53	
Salif	Délégué	Chambre Com. BP 46	22 50 36	22 21 20
M. Maïga	Membre équipe nat.	Plate-forme paysanne	820-164	
Ag Taki	Président	APCMA - KIDAL	22 87 25	
Samaké	Coord. Plateforme	MDR et Env. BP 61	22 29 79/22 27 85	
Doucouré	Représentant APCAM	BP 3299	22 87 25/23 11 71	22 87 37
Soudhe Yattara				
Keita	Journaliste	ORTM	22 20 19	
Zoumana	Statisticien Economiste	E 791	23 29 08/23 46 68	
Coulibaly	Directeur appui au monde rural	BP 61	22 85 49	22 85 49
Fatoumata Thiam	Présid. plate-forme	MDR BP 356	22 24 47/23 90 99	22 99 03
Pauline	Coordonnateur	BP 335	30 03 66/36 34 00	

LISTE DES PARTICIPANTS (suite)

ALI (suite)				
Amalia Kadiatou N'Diaye				
Benaba Diarra	Coord. Ad. Jeune. Sah	BP 931	22 45 69/22 68 78	22 04 14
Bariko Fadima Siby	Représent. Sect. Privé	BP 1580	22 74 67	23 69 45
Bara Mariam Kane	Coordination ONG	BP 1721	22 21 12	22 23 59
EXPERTS ET INVITES				
Chahmed Diallo	Coordonnateur	Etude prospective 2025	22 75 15	22 52 83
Choulymane Keita	Coord. Sous-régional	BP 49 A Kati	22 87 25/27 21 67	22 87 37
Chidoulaye Sall	Consultant indépendant	BP 1966	22 68 13	23 25 92
Choné Tiona Mathieu	Journaliste/Coord. Klédu	BP 2322	22 00 18	22 51 09
Charber Sabane	Ex-Maire de Tombouct.		92 10 91/92 10 91	
Chy Cissé				
Cherthe Nança	Conseiller Technique	Assemb. Nat. BP 284	22 61 69/22 57 24	23 03 74
Cholo Traore	Consultant/CILSS	BP 3256	23 76 12	
Chou Farca Touré				
Chinsry Nana Yaya Haidara	Equipe Nationale "Mali 21"	Minist. Dev. Rural et Environnement BP 275	22 24 43	23 67 56
Chitimata Diakité				
MAURITANIE				
Chimed Salem Ould Saleck	Ministre DR et Env.			
Chimed Salem Ould Ahmed	CONACILSS			
Chimed El Haiba Ould Sadegh	Commissaire aux comptes	BP 4067	25 93 58	24 60 03
Chou Taleb	Eleveur	GNAP BP 2020	53946	
Chouaoré Baba Dianfa	Journaliste	BP 467-371	529-16/70	5525
Chougo Mamadou Abdoul	Représent. Associat.	BP 178	527 16	
Choumint Mbayham Aichetou	CONAMAF	ONG- BP 4581	589 28/566 73	
Chouaba Ould Boumeis	Conseiller Economique	MDR et Environnement	57966	
Chourent Lekhlifa Fatimetou	Directrice de Coopérat.	BP 1855	531 33/538 60	571 56
Chouama Ould Soueilem	Représentant Agricult.	BP 583	527 98	52 798
Chouhel Mohamed Vall	Conseiller	BP 215	522 14	538 95
Chouebneik Mint Soule	Membre ONG FEFT	BP 2714	519 72	
Chouidi Ould Ismail	Délégué MDRE	MDR et Envir. BP 180	574 75	574 75
Chouahya Ould M'Khattir	Député	Assemb. BP 185	518 84/511 30	
Choumohamed A. O. Ould Tolba	Président ONG	D. Durable BP 4848I	526 23	586 17
Choumohamed Abdallahi Bazeid	Journaliste	BP 200	52820	512-64
Chouba Abdarrahmane Demba	Journaliste	BP 467	574 75/529.40	545.87
Choufatimetou M. A. M. Comanat	V. Présidente/ONG	(AMSFED) BP 4581	545-62/534 90	590 10
Choufouleikha N'Daw				

LISTE DES PARTICIPANTS (suite)

NIGER				
Alassane Morou	CONACILSS	M. Agricul. et Elevage BP 12091	73 26 07	
Abdoulaye Barkiré	Secrétaire Général	BP 12091	72 21 55	73 20 19
Cissé Amadou Alfaize	Député National	BP 12 883	75 28 87	
Abari Chegou Sanoussi	Secrétaire Général Adj.	BP 55 - Agadez	44 04 07/44 04 49	
Seydou Souley	Secrétaire Général Adj.	BP 45 - Maradi	41 00 87	
Bourem Zara	Plateforme Sahel 21	ONG BP 10740 NY	73 26 07	
Moussa Halidou	Coordonnateur Sahel 21	BP 10663	74 22 89	74 22 89/74 19 72
Oumarou Adamou	Journaliste	BP 361	72 22 08	5229
Idrissa Bagnou	Président Fédération	BP 10705		
Maliki Barbouni	Directeur Général	BP 10892	73 63 20	
Boubacar A. Wankoye	P.C.A. ASI-Niger	BP 12014	74 14 22	74 17 60
Amadou Garba Sidikou				
Idé Djermakoye	Président ONDPH	ONG BP 11835	72 31 26	72 30 25
Maitouraré Boulama	Directeur TV Niger	M. Communic. BP 309	72 31 55	
Souley Boubacar				
Moussa Tiangari Tata	Directeur	Journal alternatif BP 10948	74 24 39	
Guero Bida Issa	Coordonnateur National	BP 432	74 08 42	74 19 72
Iro Souley	Chef de service	BP 862	72 32 58	5463 NI
Diallo Abdoulaye Ousmane	Directeur Intégration	BP 12 627/862	73 53 15	73 59 83
Abdoulaye Coulibaly				
Mamadou Diagne	Responsable marketing	BP 11011	73 31 16	73 24 35
Mamadou F. Mahaouya	Membre comité Sahel 21	CONGAFEN BP 10567	(227) 73 26 07	74 03 08
Sitti Amsatou	Femmes Sahel 21	BP 95	73 26 07	
Younsa Fatouma	Coordonnatrice	BP 10567	73 06 27	
Abdelkader Fatima	Femmes Sahel 21	BP 28	73 26 07	
Coulibaly Djénéba	Coordinatrice femmes	BP 519	73 50 26	
Albadé Allasane	Chef de Canton	BP 12704	72 51 66	
Lucienne Zalagou	Attachée de presse	Cab. 1er Minist. BP 30	72 35 41/73 37 12	73 58 59/74 19 72
SENEGAL				
Abdoul Aziz Diedhiou	CONACILSS/Agricult.	BP 21616 - Dakar	21 24 61	23 60 30
Pierre Sagna	Planification/Ec et Fin.	BP 4010	23 88 91	
Amadou Moctar Konaté	Ingénieur Agronome	Minist. Agriculture	23 86 05/23 33 09	22 55 41
Niadiar Sene	Député	Assemblée National.	23 10 99	
Pape Moussa Niang	Député	Assemblée Nationale	25 54 66	
Madocky Diop				
Ndèye Sarr				
Léopold Ndiouki Victorien	Coord. Jeunesse Sah 21	BP 21876	22 00 75/22 78 57	22 00 75
Oumar Seckhou Oumar	Chef Inf.radio Sénégal	BP 1765	21 77 56	21 77 56
Khaly Seck	Journaliste	BP 4130 Radio Sud FEM	22 53 93	
Ibrahima Souleymane NDiaye	Journaliste	BP 11595	22 59 98	
Maobé Sock N'Diaye	Coordinatrice femmes	BP 5967	27 22 54	27 23 15

LISTE DES PARTICIPANTS (suite)

SENEGAL (suite)				
Isèle D'Almeida Lopez	Dir Général SOPROSOT	BP 15278 - Dakar	25 66 85/25 78 71	
Antima Dia Touré	Membre Comité Nat	M. Env et Protec. Nat - BP 6557	21 07 25/22 62 11	22 62 12
Amara Diop	Chercheur	ISRA/MA BP 3120	32 24 23	32 24 27
Ameye Amette Saloum	Vice-Président APCR	BP 17043	21 70 02/25 30 88	
Assatou F. Seck	Coord. Ad. Sahel 21	BP 21 876	22 00 75/23 78 57	22 00 75
CONSULTANTS et INVITES				
Amadou Diouf	Professeur/Consultant	BP 3304 CODESRIA	25 85 97	24 12 89
Moustapha Touré	Cons. Communication	BP 5162/Agriculture	23 29 97 23 39 74	23 32 68
Diouf Doudou Georges	Artiste communication	BP 7461	25 75 50	22 70 79
Diaye Ahmadou	OCLALAV	BP 1066	32 32 80/32 34 79	32 04 87
Abrahal Mario Leopold	Ancien Ministre	BP 3311	23 50 82	23 83 93
Diapa Mawade Wade	Comité Natio. Sahel 21	CONSERE BP 4055,2	24 65 20	
Amadou Diallo	Consultant	Primature	21 82 88	22 55 78
Abderrahmane Elvalide Seye	Consultant	Sud-Comm Dakar	22 61 73	22 52 90
Amadoulaye Thiam				
Amadou Bakary B	Directeur Technique	BP 1066	32 32 80	32 04 87
Amadou Cissokho	Président CNCR	CNCR-Dakar		22 34 74
Amadou Cissoupha Cissé	Femme/GRN		24 34 28	
Amadou Mouhamadou Lamine	Chef Bureau Primaire	BP 11300-Econ.F. et Plan	22 54 56/22 17 97	
Amel Pelosan Gert Yan	Ambassade Pays-Bas	BP 3262	23 94 83	23 94 83
Amadou Bou	Représ. UNACOIS	Secteur privé	51 12 98	51 33 79
Amara Amadou Moustapha	Directeur Agriculture	BP 486	21 32 50	23 64 07
Ameye Samba	Secrétaire Général	CNCR BP 249	27 40 97	27 41 01
Amadou Georges Diouf				
Amimata Wade	Consultant	Université-Dakar	24 88 59	22 34 45
Amimata Vicens Myriam	Secrétaire Générale	AFAO - BP 5802 Dakar	(00221) 25 25 52	
Amadou Sanogo				
Amélie Burette				
Amro Zeneb Touré	Consultante femme	BP 5906	20 22 20/25 36 20	25 19 21
Amminata Diaw				
Amadou Malick	CNCR	BP 249	27 40 97	27 41 01
CHAD				
Amhamat Moctar Ali	CONACILSS	Minist. Développement Rural BP 441	52.38.97	52.51.19
Amadou Hamadou	Directeur Général	BP 441	52 37 63	52 51 19
Amhamat Nourissa				
Amourgoudi Oucmar	Délégué	Assemblée Générale	53 00 15/53 00 95	53 00 15
Amhaibo Ourde				
Ambatin Helene N.	Juriste	Associat. femmes BP 4089	53 30 74	53 30 74
Amayoum Nguenaye	Coordonnateur du CONAMAC	BP 963	52 50 80	52 28 05
Amngolfa Kemessia Donon	Député	Assemblée BP 01	53 00 19	
Amefe Angui	Coordinateur Sous-régional	BP 945	51 70 24	51 52 70
Amhamat Issa	Ingénieur Agronome	BP 1714	51 44 37	
Amhanta Selguet	Présidente CAFET	BP 80	51 62 08	
Amoussa Moustapha Terap	Ingénieur hydraulique	BP 1769 Minist. Env.	52 56 68	52 56 68
Amasimengue Dana				
Amhamat Adam Adji	Président chambre Com.	BP 455	52 52 64	
Amehcir Djatal	Opérateur Economique	BP 352	51 12 60	52 48 KD

LISTE DES PARTICIPANTS (suite)

CHAD (suite)				
Abakar Ali Mahamat				
Ze Kerte Djamso	Journaliste	M. Coopé. BP 892	51 60 99	51 60 94
En Mbodou Mbami Abakar				
Apel Denise	Plateforme paysanne	BP 441	52 58 97	52 51 19
Mahamat Seid Al Hadj	Opérateur Economique	Chambre commerce BP 1065	51 12 53	
Malakona Adoum	Conseiller	M. Finan. E et Plan BP 144	52 31 01	52 48 01
Mahamat Mouktar	Directeur Institut Nat.	BP 503 Minist. Env.	51 62 68	51 80 33
Radidia Abdelkader				
ELEGUES SYSTEME CILSS				
SSE Mariam K. SIDIBE	Secrétaire Exécutif	BP 7049/CILSS	30 67 58/59	30 67 57
De Mor Badiane	Contrôleur Interne	BP 7049/CILSS	30.67.58/59	30.67.57
Modj Yamar	CT/Sécurité Alimentaire	BP 7049/CILSS	30.67.58/59	30.67.57
Medellah Ould Bellal	CT/Communication	BP 7049/CILSS	30.67.58/59	30.67.57
De Bana	CT/GRN	BP 7049/CILSS	30.67.58/59	30.67.57
Bro Mamadou	Resp. Adm. et Financier	BP 7049/CILSS	31.24.71	
Samane Coulibaly	Coordonnateur FERAP	BP 7049/CILSS	31.26.40	31.19.82
Moustapha Mahamat Yacouba	Coordonnateur PADLOS	BP 7049/CILSS	30 67 58/59	30 67 57
En Hubert Bazie	Coordonnateur PRISME	BP 7049/CILSS	33.36.64	
Di Aboubacar	Coordonnateur PASP	BP 7049/CILSS	30.62.51	
Amara Oumar	Coordonnateur PRORES	BP 7049/CILSS	31 24 71	30 67 57
Id Stephen	Conseiller CILSS/USAID	BP 1677	31 73 51/31 85 70	31 85 69
Libé Seydou	Assistant technique	BP 7049	30 39 19	
Argo Nobila	Traducteur	BP 7049 - CILSS	30.67.58/59	30.67.57
Joseph Mitissambda	Comptable	BP 7049-CILSS	30 67 58/59	30 67 57
En Claude Dumont	FED/CILSS	BP 352 Ouaga	30.01.26	30.13.26
Emmer Petuelli	Conseiller Technique GTZ	BP 1485 MA/CILSS	31.18.96	31.74.73
Antal Lewis	Conseiller CILSS/ACDI	ACDI BP 548	(226) 31/18.94	31.19.00
En Caroline	Conseiller Techn. GRN	BP 72	31 05 77	31 11 41
Curé Yacine	Expert femme/Dévelop.	BP 7049	31 26 40	30 67 57
Anga Sokhona Mariétou	Assistante Administ.	BP 7049	30 67 58/59	30 67 57
Awadogo Rita	Secrétaire de Direction	BP 7049/CILSS	30 67 58/59	30 67 57
En Mariétou	Secrétaire de Direction	BP 7049/CILSS	30 67 58/59	30 67 57
Awadogo Julienne	Secrétaire de Direction	BP 7049/CILSS	30 67 58/59	30 67 57
CENTRE AGRHYMET				
Enge Santos Oliveira	Directeur Général	BP 11011	(227)73.31.16	
En Dione				
Enkung Sagna	Responsable DFPV	BP 12625	73 21 81/73 47 58	5545DFPVNI
En De Voorde Herman	Conseiller technique	BP 12625	73 47 58	5545 NI
Enkou Hébié	Coordonnateur DIAPER	BP 11011	73 31 16	
Enoumime Zirkaleni	Responsable C. Gestion	BP 11011		
Enmadou Diouf	Assistant PM Information	BP 11011	73.31.16	73 31 16
INSTITUT DU SAHEL				
Enpo Ceesay	Directeur Général INSAH	BP 1530	22 21 48	22 23 37
Enoussou Traoré	Resp. PM Recher. Agro. Socio- Econo.	BP 1530	(223)23.41.67	22.23.37
Enoussa Bathily Ba	Coordonnateur Tech. PFIE	BP 1530	23.02.37	23 02 37

LISTE DES PARTICIPANTS (suite)

Traoré Baba	Responsable CERPOD a.i.	BP 1530	22 30 43/80.86	
Massiri Doumbia	Responsable CG	BP 1530	22 30 43/80.86	
Ahmadou Maiga	Conseiller CG	BP 1530	23 02 37	30 02 37
Rabby A. Wane	Chargé de programme	BP 1530	22 30 43/80.86	
Moussa Bathily Ba	Coordonnateur PFIE	BP 1530	22 30 43/80.86	
Dhohin Anne	Chercheur Associé	PRISAS BP 1530	22 21 48	
Dial Abdoulaye	Consultant	PREGEC BP 1966	23 25 92	23 25 92
Conté Souleymane	Interprète	BP 1530	22 21 48	22 23 37
CLUB DU SAHEL				
Boy A. Stacy	Directeur	OCDE 75775 - Paris	33 1 44 14 69 12	33 1 44 14 69 19
Serge Snrech	Administrateur	OCDE I 75775	33 1 44 14 69 12	33 144 14 69 19
Jean-Marc Pradelle	Conseiller - OCDE	2, rue André Pascal, 75775 Paris	331 44 14 69 10	
Brouwer Barbara	Conseiller Club du Sahel	39 Boul. Suchet 75016	331 45 24 89 85	33 144 14 69 19
Dana Fischer	Conseiller	OCDE -Club du Sahel	331 44 14 69 10	33 144 14 69 19
INVITES				
MEYBOUR Salem	Journaliste	BP 200	54458	
Mitteloud Elisabeth	Chargée de programme	Eigerstrosse 80	41 31 322 34 18	Switzerland
Meleze Jean-Maurice	Directeur du Dévelop.	BP 3003	41 31 322 34 18	Suisse
Jacques Bugnicourt	Secrétaire Exécutif	Enda BP 370	22 21 25	22 26 95
Valter Bénédicte	Press Officer	ONG BP 1050	32 2 230 64 90	32 2 230 21 23
Tognola Claudio	Consultant	BP 4109	24 41 16	24 44 13
Dial Gavefambodj	CONGAD	BP 4109	24 41 16	24 44 13
Goma Lenba Solange	Membre plateforme	1040 Brussels	00 32 2 545	322 512 73 42
Almeida de SA Ana Maria	Technicien	N° 28 1050 Lisboa	(01/312 48 00	(01) 312 42 88
Buys Mendriba Yonkje	Affaires Etrangères	BP 20061/2500 EB	70343.5318	
Van Der Steen Daniel Louis	Collectif	ONG Bruxelles	00322 2501270	
Lognikou Kodjo Emmanuel	Analyste de marché	IFDC-Afrique BP 4483	(228)21 79 71	21 78 17
Palmer TEC	Senior FAO	BP 1628	00233- 21666854/234114	00233 21 233 999
Meyer Ronald	Fonctionnaire	BP 53111	0049 228 5353615	0049 228 535 3595
Boulama Mohamed	Représentant pour l'Af.	OMM BP 12896	234 1 263 42 91	
Joan Atherton	Regional Development Officer USAID	AFR/WA, RM. 3491 DC USA 20523	(202)647 5994	(202)647.6032